

UFR Textes et Sociétés Département d'histoire

Co-Responsables de la licence (sur rendez-vous)

Pour la L1 – Carole MABBOUX carole.mabboux@univ-paris8.fr

Pour la L2/L3 – Julie BOTHOREL julie.bothorel@univ-paris8.fr

Gestionnaire administrative de la Licence d'histoire : Guylène DERUEL

Tél : 01 49 40 68 25

Site du département d'histoire : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

Inscriptions pédagogiques en libres et mineures d'histoire
Année universitaire 2025-2026 - second semestre

Cours d'histoire ouverts aux étudiants externes-

Le descriptif des cours est disponible dans la brochure de licence visible sur le site du département d'histoire.

❖ **Première année (L1)**

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, mineure, etc. :

- **Transdisciplinaire**
- **Histoire du monde**

❖ **Deuxième et troisième années (L2 et L3)**

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

- **L2 Introductions**
- **L3 Thématiques**

Ces cours sont accessibles, dans la limite des places disponibles, sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Les inscriptions pédagogiques des étudiants ou des étudiantes externes auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le jeudi 15 janvier 2026 de 9h30 à 12h00 en B136 (bât B2) et de 13h30 à 17h ainsi que durant la semaine du 19 au jeudi 22 janvier 2026.

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Pour choisir vos cours, consultez la brochure en ligne via ce lien : <https://histoire.univ-paris8.fr/brochure-licence-dhistoire-2025-2026/>

► **L'inscription pédagogique auprès des tuteurs est une condition nécessaire pour accéder aux cours.**

Les enseignants ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées obligatoirement auprès des tuteurs.

Aucune inscription ne sera réalisée par mail ou par téléphone.

Le secrétariat de la licence d'histoire.